

Contribution externe

Tableau trans-organisationnel des Vietnamiens aux Pays-Bas en rapport avec la traite et le trafic d'êtres humains

Centre d'expertise sur la traite et le trafic d'êtres humains (EMM)¹⁶⁸

Introduction

Depuis des années, les Vietnamiens sont associés en Europe aux fermes de chanvre (plantations de cannabis) et aux salons de manucure. Il est souvent question de traite des êtres humains, en particulier lorsque des Vietnamiens sont découverts en séjour illégal, mais en pratique (juridiquement), il s'avère souvent difficile de le prouver. Les Vietnamiens (en séjour illégal) sont, en effet, réticents à toute forme de déclaration et ne se considèrent pas comme des victimes de la traite. L'aspect trafic d'êtres humains ne peut être considéré séparément de leur situation aux Pays-Bas et en Europe. En quête d'une vie meilleure, les Vietnamiens font souvent appel à des passeurs pour se rendre en Europe. Les dettes accumulées auprès des passeurs demeurent chez les parents proches restés au Vietnam et servent ensuite à faire pression sur le migrant. Cela les rend extrêmement vulnérables à l'exploitation, car ils ne veulent pas que leurs familles au Vietnam vivent dans la peur. Pour éponger leurs dettes, les Vietnamiens, tant en route qu'à destination, sont contraints de travailler, entre autres, dans des salons de manucure et des fermes de chanvre.

Raison d'être de l'étude

En 2019, le Centre d'expertise sur la traite et le trafic d'êtres humains (EMM) a réalisé, pour le compte du secrétaire d'État à la justice et à la sécurité de l'époque, une étude de phénomène sur la disparition de migrants mineurs non accompagnés (AMV)¹⁶⁹ vietnamiens et sur le rapport des Vietnamiens à la traite et au trafic des êtres humains aux

Pays-Bas¹⁷⁰. Cette étude a, notamment, montré qu'il manque un aperçu des réseaux criminels vietnamiens impliqués dans la traite et le trafic d'êtres humains. L'inspection du travail des Pays-Bas (NLA) a réalisé une étude sur le phénomène en 2019, pointant un lien étroit entre la fraude migratoire et les salons de manucure. Les enquêtes de l'EMM et de la NLA ont montré que les Vietnamiens aux Pays-Bas sont enregistrés par diverses organisations comme étant en lien avec des situations (possibles) de traite¹⁷¹ ou de trafic d'êtres humains. Cependant, il n'existe pas de tableau trans-organisationnel clair de l'interrelation de ces informations. Cette lacune a donné lieu à la présente analyse.

Objectif

Cette analyse a pour objectif de mieux comprendre, au niveau national, la nature et l'ampleur de la traite et du trafic de ressortissants vietnamiens recensés dans diverses filières criminelles, ainsi que d'identifier les personnes et les entreprises vietnamiennes (non détectées auparavant) qui jouent un rôle central dans la traite et le trafic d'êtres humains. L'étude porte sur la période allant du 1^{er} janvier 2018 au 1^{er} novembre 2020. D'ici la fin de l'année 2021, les conclusions et recommandations opérationnelles destinées aux partenaires d'enquête de l'EMM auront été consignées dans un tableau national confidentiel de renseignement opérationnel. Les principaux résultats de nature tactique générale sont ensuite résumés dans une publication publique et dans la présente contribution pour Myria.

¹⁶⁸ Le Centre d'expertise néerlandais sur la traite et le trafic d'êtres humains (EMM) est un partenariat entre la police nationale, la Maréchaussée royale, l'inspection du travail néerlandaise, le service d'immigration et de naturalisation et le ministère public. L'EMM rassemble les signaux et les enquêtes pénales concernant la traite et le trafic d'êtres humains, puis les traduit en produits opérationnels, tactiques et stratégiques sur base desquels les organisations partenaires peuvent appliquer leurs prérogatives pénales ou de droit public.

¹⁶⁹ Équivalent des MENA en Belgique.

¹⁷⁰ Expertisecentrum Mensenhandel en Mensensmokkel, *De vermissing van Vietnamese omv's en de relatie van Vietnamezen met mensenhandel en mensensmokkel in Nederland (2015 tot en met 2018)*, décembre 2019.

¹⁷¹ Aux Pays-Bas, la traite des êtres humains est sanctionnée par l'article 273f du Code pénal. Cet article réprime la personne qui recrute, transporte, transfère, héberge ou retient une autre personne par la force (la menace de) la violence, l'extorsion, la fraude, la tromperie, l'abus de position dominante résultant de circonstances de fait ou l'abus d'une position vulnérable en vue de l'exploitation ou du prélèvement de ses organes.

Méthode de recherche

Aux fins de cette étude, des informations ont été recueillies auprès des organisations partenaires de l'EMM pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2018 et le 1^{er} novembre 2020. Il s'agit non seulement d'informations classées comme traite ou trafic, mais aussi d'informations qui pourraient être liées ou potentiellement pertinentes dans le contexte de (l'identification de) la traite ou du trafic, comme le blanchiment d'argent ou la fabrication de drogues douces.

L'enregistrement des données personnelles (vietnamiennes) n'est pas effectué sans ambiguïté et de manière cohérente ; ce qui complique la superposition et la comparaison des informations (provenant de différentes organisations).

Pour pallier à ce problème dans la mesure du possible, les informations utilisées pour cette analyse ont été compilées dans une base de données distincte au sein de l'EMM. Dans celle-ci, les informations ont été dédoublées autant que faire se peut. Mais il n'en reste pas moins que si les organisations partenaires ont été négligentes ou incomplètes dans l'enregistrement, les résultats peuvent en être affectés.

Après avoir collecté et dédoublé les informations, des clusters d'informations sont créés pour aborder la question d'un point de vue inter-organisationnel. Ceux-ci visent à réunir des informations qui s'apparient ; dans le cas présent, il s'agit de réunir des informations du point de vue des personnes¹⁷², des entreprises ou des incidents vietnamiens. En d'autres termes, les clusters d'informations mettent en évidence le lien entre les personnes et/ou les entreprises vietnamiennes et les différentes formes de criminalité (liées à la traite et au trafic d'êtres humains). Pour des raisons de capacité, seul le contenu des clusters les plus importants a été analysé.

Résultats de l'étude

Les clusters les plus importants ont donné un aperçu de plusieurs catégories principales d'incidents impliquant des Vietnamiens. Ces catégories sont nommées et expliquées ici.

Fermes de chanvre et exploitation criminelle

Ces dernières années, des Vietnamiens ont régulièrement été repérés (comme suspects) dans (plusieurs) fermes de chanvre aux Pays-Bas. Il s'agit parfois de Vietnamiens vivant aux Pays-Bas, mais plusieurs incidents se sont produits,

au cours desquels des Vietnamiens en séjour illégal ont été découverts dans une ferme de chanvre et où il existe des indicateurs de traite des êtres humains. Comme les Vietnamiens constituent une communauté homogène, il n'est pas surprenant que les Vietnamiens vivant aux Pays-Bas soient souvent liés à ces incidents. Des Vietnamiens bénéficiant d'un statut de séjour en Pologne ou en République tchèque sont aussi concernés. Les Vietnamiens (en séjour illégal) en possible situation d'exploitation sont peu disposés à fournir une déclaration, et ce pour diverses raisons.

Des investigations approfondies (numériques, financières) peuvent conduire à l'identification de personnes jouant un rôle dans la facilitation de l'emploi de Vietnamiens (en séjour illégal) dans la culture du chanvre ou à l'identification de connexions entre différents incidents liés au chanvre. Cependant, il s'est avéré difficile d'obtenir des informations sur les personnes qui jouent un rôle dans la facilitation du voyage et du séjour illégal des Vietnamiens aux Pays-Bas.

Personnes disparues des centres d'accueil protégés et trafic d'êtres humains

Les Vietnamiens (mineurs) hébergés dans les structures d'accueil protégées après avoir été pris en flagrant délit de grimper dans un camion ou découverts lors d'un passage clandestin semblent presque tous disparaître de ces structures. Les organisations de trafiquants d'êtres humains sont soupçonnées de jouer un rôle dans ce domaine. La majorité de ce groupe de Vietnamiens semble avoir pour destination l'Angleterre.

Salons de manucure et exploitation du travail/ trafic d'êtres humains

Les signes d'exploitation du travail (traite des êtres humains)¹⁷³, les relations de complaisance, les emplois fictifs et les faux en écriture sont particulièrement répandus chez les Vietnamiens dans les salons de manucure. Mais les Vietnamiens sont également concernés par les abus du programme pour les migrants hautement qualifiés (« kennismigrantenregeling »)¹⁷⁴. Dans les cas susmentionnés, un séjour est obtenu illégalement et il se peut que les intéressés doivent fournir une « contrepartie ». Cette position de dépendance fait que le risque d'exploitation est certainement présent.

172 On entend par personnes vietnamiennes les personnes enregistrées dans les sources collectées avec la nationalité vietnamienne ou le Vietnam comme pays de naissance.

173 L'exploitation du travail est l'une des formes de traite sanctionnées par l'article 273f du Code pénal néerlandais. Les autres formes sont l'exploitation sexuelle, l'exploitation criminelle, la mendicité forcée et le prélèvement forcé d'organes.

174 Aux Pays-Bas, un « kennismigrant » est un migrant hautement qualifié, par exemple un enseignant, un chercheur scientifique ou un médecin. Un migrant hautement qualifié non européen peut venir aux Pays-Bas pour y travailler sous certaines conditions. L'employeur doit être un référent agréé auprès du service d'immigration et de naturalisation (IND). L'IND traite les demandes de séjour des migrants hautement qualifiés selon une procédure accélérée.

Production et commerce de drogues dures

Dans un certain nombre de clusters, des Vietnamiens sont impliqués dans le commerce et la production de drogues synthétiques. Dans certains cas, il existe un lien avec la République tchèque et/ou l'Allemagne ou encore avec des Vietnamiens qui y vivent. Les clusters analysés n'ont pas révélé de signes de traite des êtres humains. La Belgique et l'Allemagne soulignent également que des Vietnamiens sont impliqués dans le commerce et la production de drogues synthétiques sur leur territoire.

Dans plusieurs clusters d'information examinés, des Vietnamiens sont associés à des découvertes d'argent liquide, à des jeux d'argent et/ou des casinos (illégaux) et à des transactions financières suspectes.

Conclusion

Le tableau trans-organisationnel des Vietnamiens aux Pays-Bas montre que les Vietnamiens sont impliqués dans différentes formes de criminalité liées à la traite et au trafic d'êtres humains. L'exploitation criminelle est régulièrement mise en évidence, surtout lorsque des Vietnamiens résidant illégalement aux Pays-Bas sont découverts dans des fermes de chanvre. En outre, pour ce qui est des salons de manucure, les Vietnamiens présentent souvent des signes d'exploitation de la main-d'œuvre (traite des êtres humains), de relations de complaisance, de faux en écriture, d'emplois fictifs et d'abus du programme pour les migrants hautement qualifiés. Il est difficile de savoir qui sont les personnes impliquées dans le trafic de Vietnamiens vers les Pays-Bas. On soupçonne que les organisations de trafic d'êtres humains participent à la disparition de Vietnamiens (mineurs) des structures d'accueil protégées aux Pays-Bas.